

Procès-verbal : Conseil municipal du mercredi 08 avril 2026

Date de convocation : 01^{er} avril 2026

Membres en exercice : 11
Total membre(s) présent(s) : 10
Total membre(s) absent(s) : 1

Quorum nécessaire : 6
Pouvoir(s) donné(s) : 0
Votants : 10

L'an deux mille vingt-six, le mercredi huit avril à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Richeville, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence du Maire, M. Roland DUBOS ;

Etaient présents M. Roland DUBOS (Maire), M. Jean-Yves WEICHERDING, Mme Adeline BUTEZ, M. Bernard DELACOUR, M. Renaud LAVOGEZ, Mme Hélène SALINGUE, M. Thierry BENJAMIN, M. Éric DELHAYE, Mme Sandrine LEROY, Mme Laetitia LE CUNFF

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) : Mme Marie-Andrée DESCHAMPS

Pouvoir(s) :

Le quorum étant atteint M. le Maire, ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Mme Hélène SALINGUE

Ordre du jour :

- Election des délégués au SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'électricité du Gaz de l'Eure)
- Election des délégués au SIEVN (Syndicat Intercommunal des Eaux du Vexin Normand)
- Election des délégués au Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de l'Aérodrome d'Etrepagny-Gisors
- Election du représentant au Syndicat Eure Numérique Normandie
- Commission communale des impôts directs
- Désignation d'un élu référent forêt-bois au sein du conseil municipal
- Désignation d'un correspondant défense
- Désignation des délégués ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités)
- Désignation des membres des commissions communales : commission d'appel d'offres, commission des affaires sociales et scolaires, commission pour les travaux, sécurité et finances, commission pour l'environnement et urbanisme et commission pour la communication et le bulletin municipal
- Informations diverses
- Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé.

Lecture et approbation du Procès-verbal du 20 mars 2026

Il est proposé au conseil municipal d'émettre ses observations et d'approuver ou non le procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, sans observation

Election des délégués au SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'électricité du Gaz de l'Eure)

En application des dispositions de l'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 9 des statuts du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure, il doit être procédé à l'élection du délégué titulaire qui siègera au Comité Syndical et de son suppléant ayant voix délibérative en cas d'empêchement de celui-ci.

Le conseil municipal doit désigner, à la majorité absolue ou relative selon le nombre de tours de scrutin nécessaire à cette désignation, 2 membres représentant ainsi la commune aux réunions.

Vu l'exposé des motifs et après réalisation du vote,
le conseil municipal **DESIGNE à l'unanimité** :

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| • M. Roland DUBOS | Membre titulaire |
| • M. Thierry BENJAMIN | Membre suppléant |

Représentants de la commune au Comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure.

Election des délégués au SIEVN (Syndicat Intercommunal des Eaux du Vexin Normand)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Intercommunal des Eaux du Vexin Normand (SIEVN) ;

Vu les statuts du syndicat indiquant la clé de répartition du nombre de délégués ;

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du dit syndicat :

Vu l'exposé des motifs et après réalisation du vote,
le conseil municipal **DESIGNE à l'unanimité** :

- | | |
|----------------------|-------------------------|
| • M. Roland DUBOS | Membre titulaire |
| • Mme Sandrine LEROY | Membre suppléant |

Election des délégués au Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de l'Aérodrome d'Etrepagny-Gisors

En application des article L.5211-1 et suivants et L.5212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et de notamment l'article 8 des statuts du Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de l'Aérodrome d'Etrepagny/Gisors, le conseil municipal des communes adhérentes doit procéder à la désignation de deux délégués titulaires qui siègeront au Comité Syndical et représenteront ainsi la commune aux réunions

Vu l'exposé des motifs, il convient de désigner **deux délégués titulaires** et après réalisation du vote au scrutin secret,
le conseil municipal **DESIGNE à l'unanimité** :

- M. Bernard DELACOUR
- M. Éric DELHAYE

Election du représentant au Syndicat Eure Numérique Normandie

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouverte Eure Normandie Numérique ;

Vu les statuts du syndicat et notamment du chapitre II - article 5.1.2.2 ;

Vu la délibération n° 2026/01 du 26 janvier 2026 portant sur l'adhésion de la commune de Richeville au syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique ;

Considérant que la tenue des scrutins municipaux du 15 et 22 mars 2026 a eu pour conséquence l'élection d'un nouveau conseil municipal ;

Considérant que l'élection d'un nouveau conseil municipal nécessite de désigner un nouveau représentant de la commune au syndicat Eure Normandie numérique pour la compétence « services et outils numériques » ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré **DESIGNE à l'unanimité** comme représentant :

- M. Roland DUBOS, Maire

Commission Communale des Impôts directs (C.C.I.D)

Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire ou par l'adjoint délégué. Cette commission est composée de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Conformément au 3^{ème} alinéa du 1 de l'article 1650 du code général des impôts, les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés de 18 ans au moins ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des imposition directes locales de la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales ;
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Le choix des commissaires doit être effectué de manière à assurer une représentation équitable des personnes imposées à chacune des taxes directes locales.

La nomination des commissaires a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux par le directeur des services fiscaux.

Le Conseil Municipal propose une liste de 12 commissaires titulaires et une liste de 12 commissaires suppléants dont 6 de chaque catégorie seront choisis par le directeur des services fiscaux.

Désignation d'un élu référent forêt-bois au sein du conseil municipal

Le conseil Municipal **DESIGNE**,

Mme Sandrine LEROY, référente forêt-bois auprès de l'Union Régionale des collectivités Forestières de Normandie

Délibération n°2026/19

Désignation d'un correspondant défense

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-18 relatif à l'administration de la commune par le maire,

Vu l'instruction du 8 janvier 2009 du ministre de la Défense et du secrétaire d'État chargé de la Défense et des Anciens combattants invitant les communes à désigner un correspondant défense,

Monsieur le Maire expose,

La fonction du correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Chaque commune est appelée à désigner un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal. Ses missions s'articulent autour de la politique de défense, le parcours citoyen et la mémoire et le patrimoine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE à l'unanimité** de nommer :

Mme Marie-Andrée DESCHAMPS

Correspondant défense

Délibération n°2026/20

Désignation des délégués ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités)

Considérant l'adhésion de la Commune de RICHEVILLE à l'ADICO ;

Considérant la nécessité, suite au renouvellement des Conseils Municipaux, de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant afin de représenter la commune au sein de l'ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités) ;

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération d'adhésion à l'ADICO,

Après en avoir délibéré le conseil municipal, **à l'unanimité**,

DESIGNE :

- M. Roland DUBOS en qualité de délégué titulaire ;
- M. Jean-Yves WEICHERDING en qualité de délégué suppléant ;

AUTORISE

Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'à la suite des élections municipales il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires élus par le conseil municipal ;

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres, il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Le conseil municipal **DECIDE** de procéder à l'élection de trois membres titulaires et de trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Ont été élus à l'**unanimité** en qualité de :

Membres titulaires

- M. Jean-Yves WEICHERDING
- Mme Hélène SALINGUE
- M. Bernard DELACOUR

Membres suppléants

- M. Thierry BENJAMIN
- M. Éric DELHAYE
- Mme Marie Andrée DESCHAMPS

Désignation des membres de la commission des affaires sociales et scolaires

Les 5 membres désignés pour la commission travaux, sécurité et finances sont :

Mme Adeline BUTEZ	M. Bernard DELACOUR	Mme Laetitia LE CUNFF
Mme Hélène SALINGUE	Mme Marie-Andrée DESCHAMPS	

Désignation des membres de la commission pour les travaux, sécurité et finances

Les 10 membres désignés pour la commission travaux, sécurité et finances sont :

M. Roland DUBOS	M. Bernard DELACOUR	Mme Laetitia LE CUNFF
Mme Adeline BUTEZ	Mme Marie-Andrée DESCHAMPS	M. Thierry BENJAMIN
M. Renaud LAVOGEZ	M. Jean-Yves WEICHERDING	
Mme Hélène SALINGUE	M. Éric DELHAYE	

Désignation des membres de la commission pour l'environnement et urbanisme

Les 4 membres désignés pour la commission travaux, sécurité et finances sont :

M. Bernard DELACOUR	Mme Laetitia LE CUNFF
M. Jean-Yves WEICHERDING	M. Thierry BENJAMIN

Désignation des membres de la commission pour la communication et le bulletin municipal

Tous les membres du Conseil Municipal et Mme Claire DUBOS sont désignés.

Informations diverses

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu des demandes de parrainage pour les prochaines élections présidentielles et qu'il tiendra les membres du conseil informés de sa décision.

M ; le Maire précise que dans le cadre du projet de travaux de voirie en 2027 concernant la reprise des trottoirs à Mouflaines et le goudronnage, il est nécessaire de se renseigner afin de pouvoir définir les subventions possibles. Un contact a été pris avec la CCVN et un RDV est en prévision.

M. le Maire indique qu'un signalement concernant le scellement endommagé des plaques se trouvant sur la RD 6014 face à l'église a été effectué auprès d'orange et qu'une intervention devrait être programmée avant le 08 mai 2026.

Il est indiqué par plusieurs membres du conseil que malgré la présence régulière de la police, la vitesse n'est pas toujours respectée sur la RD 6014. M. le Maire informe que le département a prévu de mettre un feu intelligent à notre disposition pour test.

Questions diverses

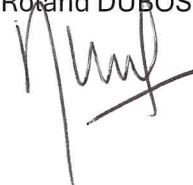
M. BENJAMIN demande à M. le Maire ce qu'il en est de la dalle béton qui dépasse sur la voie publique au 1 rue d'Hacqueville. M. le Maire répond qu'il s'occupe du sujet.

Séance levée à 21h00

La secrétaire de séance
Mme Hélène SALINGUE



Le Maire
Roland DUBOS



Liste récapitulative des délibérations :

•	2026/14 :	Election des délégués au SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'électricité du Gaz de l'Eure)
•	2026/15 :	Election des délégués au SIEVN (Syndicat Intercommunal des Eaux du Vexin Normand)
•	2026/16 :	Election des délégués au Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de l'Aérodrome d'Etrepagny-Gisors
•	2026/17 :	Election du représentant au Syndicat Eure Numérique Normandie
•	2026/18 :	Commission communale des impôts directs
•	2026/19 :	Désignation d'un correspondant défense
•	2026/20	Désignation des délégués ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités)
•	2026/21	Désignation des membres de la commission d'appel d'offres